

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—  
LES SANS-ABRI

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic)** propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement pour son manque total de leadership dans le domaine du logement qui a pour conséquence:

- a) que le nombre des 100 000 sans-abri, dont des femmes et des enfants, grandit chaque jour malgré la reprise économique;
- b) que le nombre de Canadiens et de Canadiennes mal logés et à risque de devenir sans-abri grandit toujours et ne bénéficie pas de programmes préventifs;
- c) que le nombre de nouvelles unités de logement social et de coopératives ne répond pas à la demande grandissante;
- d) que la majorité de nos peuples autochtones sont mal logés dans des conditions que la majorité des Canadiens n'accepteraient pas;
- e) qu'il devient de plus en plus difficile pour le Canadien moyen de faire l'achat d'une maison;
- f) que depuis que le gouvernement a délégué des pouvoirs aux provinces, il a abandonné ses responsabilités et a perdu le contrôle du dossier national du logement;
- g) que la politique de logement du gouvernement se limite à la réduction du déficit; et
- h) que l'absence d'une politique nationale prive les Canadiens et les Canadiennes du droit d'avoir un toit sur leur tête.

... Monsieur le Président, le parti libéral a choisi de faire une journée d'opposition sur le logement, aujourd'hui, pour prouver qu'il y a un manque de leadership de la part du gouvernement conservateur dans le domaine du logement. Depuis que le gouvernement a délégué ses pouvoirs aux provinces, il n'y a plus de politique nationale de logement, il n'y a plus de priorité, il n'y a plus d'orientation, il n'y a pas de directives, surtout pas de coordination dans les différents politiques et programmes, et pas de coordination entre les divers paliers de gouvernement. Le bateau est à la dérive, monsieur le Président. Mais pis encore—on devrait pourtant être habitué au scandale de la part de ce gouvernement—j'ai été scandalisée d'apprendre que le gouvernement s'appretait, d'ici quelques jours, à bâtir un édifice luxueux pour loger la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ici à Ottawa.

Les plans et devis ont été soumis et acceptés. Les soumissions publiques ont été étudiées. Le contrat sera donné à l'entreprise privée et ces nouveaux quartiers généraux coûteront environ 40 millions de dollars aux Canadiens.

Tout cela se passe sous le nez des Canadiens sans abri et mal logés. C'est scandaleux! C'est honteux! C'est révoltant! Et c'est épouvantable!

En plus, le projet de loi C-111 est un autre exemple du manque d'intérêt que ce gouvernement accorde au logement. Ce projet de loi contient de nombreuses mesures positives et il donne suite à une étude commandée par l'ancien ministre des Affaires urbaines dans le gouvernement libéral, qui était M. André Ouellet. Croyez-le ou non, monsieur le Président, ce projet de loi a été annoncé l'été dernier, en 1987. Le gouvernement a attendu au mois de février avant de l'introduire à la Chambre des communes. Et cela fait au moins 15 jours que le projet de loi C-111 traîne sur le *Feuilleton et Avis* de la Chambre, et pourtant c'est le gouvernement qui contrôle l'agenda, et

### Les subsides

pourquoi le gouvernement retarde-t-il le débat de ce projet de loi?

Le parti libéral, réalisant le potentiel positif de ce projet—je parle du projet de loi C-111—a informé le gouvernement qu'il désire passer immédiatement à la deuxième lecture, et que nous ne présenterions qu'un seul orateur de façon à ce que le projet soit étudié le plus rapidement possible en comité législatif. Nous ne voulons pas dire que nous allons passer ce projet de loi les yeux fermés, mais le projet mérite d'être étudié rapidement. Nous voilà à la mi-mai, et il n'y a toujours rien. Si le projet est si positif, que le gouvernement considère le logement comme une priorité, il y aurait longtemps qu'on aurait eu une deuxième lecture. La preuve est faite que la raison du retard dans l'étude de ce projet de loi, c'est le peu d'importance que le gouvernement accorde au dossier du logement. En attendant, plusieurs Canadiens intéressés, dont les membres de l'Institut canadien d'habitations usinées, attendent toujours que le gouvernement se décide.

La loi C-111 permettrait l'accès à une hypothèque de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour toutes les maisons mobiles et les maisons flottantes. Deuxièmement, elle augmenterait les sommes de dépenses et prêts permis par le Parlement, à la Société. Troisièmement, la Loi faciliterait l'administration des titres hypothécaires et l'assurance-hypothécaire. Quatrièmement, cette loi améliorerait le fonctionnement entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.

Maintenant, en ce qui touche les sans-abri, ce que le gouvernement dira tout à l'heure, c'est tout l'argent qu'il a versé pour les sans-abri. Ce que le gouvernement ne dira pas, c'est que ces sommes d'argent sont destinées à des études et des conférences. Le gouvernement, à notre connaissance, n'a toujours pas établi de politiques qui puissent contribuer à la réinsertion de nos sans-abri à la société canadienne. Le gouvernement n'a toujours pas reconnu le caractère permanent du problème des sans-abri, et le fait qu'il est beaucoup plus difficile pour les sans-abri de faire partie de la société canadienne une fois qu'on a été rejeté. Le gouvernement a vraiment manqué le bateau lors de l'Année internationale des sans-abri. Avec toutes les études qu'il a lui-même financées, avec les informations échangées lors de la Conférence canadienne, pour souligner l'année, le gouvernement aurait dû être en mesure d'instaurer des politiques appropriées. Monsieur le Président, un consensus s'est formé durant cette conférence, à l'effet que ce qui manquait pour solutionner le problème des sans-abri c'était la volonté politique d'agir.

Le gouvernement a démontré que ce dossier ne l'intéressait pas et a fourni des *plasters* sur toutes les subventions de fonctionnement et autres. A court terme, cela va, mais aucun effort n'a été entrepris pour régler le problème à long terme et les sans-abri et l'armée de tous les volontaires qui s'en occupent sont maintenant à bout de leur souffle et reviendront vous demander de l'argent bientôt.

Le gouvernement se contente de traiter les sans-abri comme des quêteurs. C'est complètement inacceptable pour le parti libéral entre autres et c'est inacceptable pour toute la société canadienne.

Qui sont les sans-abri? A Montréal, par exemple, il y a 10 000 itinérants. L'âge moyen des hommes est de 34 ans et